

Baroudia CHEKKAT

Native d'Ain-Témouchent avec de fortes attaches avec Alger et Skikda

Socio-ethno-psychologue

Professeure, ancienne directrice Institut des Sciences Sociales de l'Université d'Oran

Ancienne directrice de la Protection Sociale de la Wilaya d'Alger

Ancienne Chercheuse CNRS-IDF et EHESS Paris

Ancienne Chef de Projet de Ville, département Seine-Saint-Denis

Conseillère technique départementale Honoraire, département du Var

Intervenante CNFPT, France et DOM-TOM...

Processus de destructuration de la Société Algérienne **suite à la colonisation et à la spoliation des terres**

1) Traumatismes de l'extrême violence de la conquête militaire :

- Massacres, dévastation des villages, viols, usage de la famine comme arme de guerre, etc...

- Le lieutenant-colonel Lucien de Montagnac écrit le 15 mars 1843 : « Tous mes bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont prévenus par moi-même que s'il leur arrive de m'amener un Arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre.... Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe... »

- Le Maréchal Achille de Saint-Arnaud (***Maspéro**, « *L'Honneur de Saint-Arnaud* ») en 1851 en Petite Kabylie décrit sa politique de terre brûlée : « J'ai laissé sur mon passage un vaste incendie ; tous les villages, environ 200, ont été brûlés ; tous les jardins saccagés, et tous les oliviers coupés... »

- Les femmes sont considérées comme une partie du butin. Saint-Arnaud : « On en garde quelques unes comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste vendu à l'enchère comme bêtes de somme. »

- En 1845, un procédé barbare appelé « enfumades », qui consiste à enfermer femmes, hommes et enfants dans une grotte afin de les enfumer « comme des renards », a décimé les tribus berbères des Bni Ifran et des Maghraoua de la région montagneuse du Dahra (à 90km d'El Asnam), comme ont été déjà exterminées en 1844 les tribus des Sbehas (entre Ténès et Mostaganem), de Ain Merane et des Ouled Riyah, alliées du Chef résistant guerrier Boumaaza.

Et le colonel De Pélissier de préciser : « Je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. »

2) Déclin démographique post-colonial :

- Sur les 3 millions d'habitants, entre 1830 et 1866, 1/3 ont disparu (chiffre confirmé par le recensement de 1867-1868), des suites des massacres et ravages de l'armée d'Afrique encouragée par la haute hiérarchie, car considérée comme réduisant le déséquilibre entre peuplements européens et les « Indigènes ».

- Avec cette stratégie, c'est l'espoir que la population primitive algérienne disparaisse totalement !

- La morbidité a atteint un pic de 17%, en cause, le choléra, la dysenterie, le paludisme, le typhus, les invasions de sauterelles, les famines, les combats pendant la révolte d'El Mokrani. Tout ceci aggravé par la sécheresse qui a duré 3 ans (1846-1848), provoquant ainsi de très graves disettes. A ce propos, Bugeaud claironnait : « La famine est d'une efficacité redoutable pour défaire le fanatisme des Arabes. Il faut empêcher les Arabes de semer, de récolter, de pâturer... »

3) Exode rural et ségrégation spatiale :

- Afflux des anciens Khemmès vers les régions de colonisation et les villes (***Charles-Robert Ageron**, « *Histoire de l'Algérie contemporaine* »).
- Marginalisation des anciens centres urbains suite au déclin de l'artisanat, du commerce caravanier et à la concurrence européenne.
- La population rurale musulmane, par un courant continu d'émigration intérieure, partit des hautes plaines stériles et des montagnes surpeuplées vers les régions riches, c'est-à-dire, les régions de colonisation.
- Entassée dans les quartiers arabes traditionnels ou agglomérée dans les bidonvilles, cette population était souvent au chômage.
- Après la 1ère Guerre Mondiale, début de constitution d'une petite élite de citadins musulmans : avocats, médecins, enseignants...
- Certains laïcisés et francisés vont créer le Mouvement des « Jeunes Algériens », s'appuyant sur les libéraux métropolitains.
- D'autres, plus nombreux, allaient étudier à Fès, Tunis, et El Azhar en Egypte.
- La progression démographique s'accompagne de la progression et de la scolarisation d'algériens musulmans.
- Grande influence du passage en métropole comme soldats ou ouvriers : syndicalisation, luttes, partis politiques...
- La cohabitation dans les villes a un effet considérable par la découverte du mode de vie européen.

4) Exodes, déportations, émigration :

Exodes :

- L'exode continu des musulmans Algériens en Terre d'Islam a de profondes racines religieuses (***Charles-Robert Ageron**, « *Histoire de l'Algérie contemporaine* ») : « El Hijra », l'émigration pour la Foi, est le devoir de tout musulman qui doit rejoindre « Dar EL Islam » le Pays de la Foi, le Croyant ne pouvant pas demeurer sous la domination des « Infidèles ».
- Dès 1832, émigration pour la Foi, majoritairement des Notables, vers le Maroc : Tétouan (Muhajirins d'Alger), Taza et Oujda (gens d'Oran et de Mostaganem), et Fès (Ahl Tlemcen). Cette Hijra répondait à des obligations religieuses mais également à des raisons objectives de quitter le sol de ses ancêtres, ceci malgré le dicton algérien : « Mieux vaut être brûlé vif que de quitter le sol natal! »
- Ils ont émigré parce que :
 - ils étaient chassés de leurs terres, humiliés et avaient peur de l'avenir
 - ils n'étaient plus les maîtres ou les premiers de leur Douar ou de leur tribu
 - l'organisation française n'était pas de leur goût
 - Ils se sentaient gênés dans leurs mœurs, leurs croyances et leurs préjugés
 - Ils espéraient revenir un jour victorieux dans leur patrie
- En 1849, à l'appel d'un Marabout du Haut-Sébaou (Kabylie), Cheikh El Mehdi, 8000 kabyles partirent en Syrie (« Bilad Ech-Cham »).
- En 1853, plusieurs centaines de familles rejoignirent l'Emir Abdelkader à Bursa (Brousse)

en Turquie où le système d'irrigation traditionnel algérien (« Fogara ») a été mis en place et transmis à la population locale.

- En 1864, à l'époque où l'Emir Abdelkader y vivait, 200 familles kabyles se sont réfugiées à Damas, puis ont émigré vers la Palestine à Jérusalem où des biens (« Habous » et « Waqf ») ont été gérés par des descendants d'Algériens à l'Esplanade des Mosquées, source de litige jusqu'à ce jour entre l'Algérie et Israël.

- D'autres, à la demande de l'Emir Abdelkader, se sont installés au bord du lac Tibériade, où vivent encore leurs descendants sous le statut d'Arabes Israéliens.

- En 1871, des tribus entières, ou des fractions de tribus émigrèrent en Tunisie dont 800 personnes repartirent vers Beyrouth. Cela est très bien illustré par les poèmes de Si Mohand ou M'hand, et dans l'émigration algérienne, les chansons de Salah Saadaoui.

– En 1910, nombreux départs de Sétif et de Bord Bou-Arirdj vers « Bilad Ech-Cham ».

– 1911 : Exode de Tlemcen. Ancienne capitale depuis plus d'un siècle, de la Dynastie Zianide, avec des influences mêlées berbère, Arabe, hispano- mauresque, ottomane, avec une forte communauté Koulougli, Tlemcen était en pleine décadence économique depuis la colonisation : commerce restreint au profit d'Oran qui avait détourné et capté tout le commerce caravanier du Sud. Situation aggravée par la concurrence de l'économie européenne du petit monde des artisans (tisserands, babouchiers...)

La Bourgeoisie Koulougli de Tlemcen, lettrée en langue arabe et française, les H'adar, très fiers de leurs origines, avaient toujours maintenu des relations étroites avec l'Orient et en particulier avec Damas avec les descendants de l'Emir Abdelkader et avec Constantinople. Cette bourgeoisie a aussi des relations très fortes avec les émigrés algériens de Fès, originaires dans leur grande majorité de Tlemcen (Ahl Tlemcen).

En 1911, 164 familles représentant 526 personnes ont émigré de Tlemcen vers la Syrie et furent transférées par la suite en Anatolie. Quelques années plus tard, une partie de ces familles sont revenues à Tlemcen dans le dénuement le plus total.

Déportations :

- Suite à la grande Révolte d'El Mokrani et du Cheikh el Hadad en 1891, répression et pacification de la Kabylie, et nombreuses déportations en Guyane et surtout en Nouvelle Calédonie, où une forte et dynamique communauté de descendants subsiste encore aujourd'hui, fortement attachée à ses racines et ayant renoué avec leurs familles originelles en Algérie.

Emigration :

- émigration économique, principalement vers la France.

- Dès 1905, plusieurs centaines d'algériens, principalement des kabyles, sont embauchés dans la région marseillaise, pour remplacer les ouvriers grévistes italiens dans les raffineries, les huileries, les savonneries, et les docks. D'autres sont embauchés dans les moines et usines du Nord-Pas-De-Calais.

- En 1912, on comptait environ 5000 algériens en France.

- En 1916, on dénombrait environ 80.000 travailleurs algériens en France et 175.000 algériens soldats enrôlés de force pour la 1ère Guerre Mondiale.

5) Déculturation par destruction du Système traditionnel d'enseignement

Avant la colonisation :

– Scolarisation largement répandue dans les villes avec beaucoup de zaouias et de médersas avec des écoles d'instruction secondaire et supérieure où on enseignait l'arithmétique, l'astronomie, la rhétorique et la philosophie (**Mohamed Kouidri, sociologue*).

– Le monde rural avait ses « jouamah » (mosquées avec médersas), et même les enfants bédouins bénéficiaient de l'enseignement d'un Taleb itinérant, saisonnier.

Lors de la colonisation :

- Le premier acte de colonisation a été la fermeture des médersas, et la soumission pour l'ouverture d'une médersa à l'autorité militaire, alors qu'écoles talmudiques et catholiques étaient autorisées par simple déclaration.

6) Interdiction aux Indigènes Algériens l'accès à l'Ecole Républicaine Française, qui était laïque, républicaine, et gratuite.

- Le taux de scolarisation des algériens est de 2%. Jules Ferry, père de l'Enseignement laïc, avait une conception bien singulière de la laïcité : « Les races supérieures avaient le devoir de civiliser celles qui traînaient mais pas pour les hisser vers elles. »
- Les quelques boursiers lycéens en 1912 étaient des fils de Agha ou de Caïds.
- Il existait des formules spécifiques pour le peu d'élèves algériens qui accédaient à l'enseignement : le certificat de fin d'études ou d'enseignement primaire supérieur.
- Entre 1880 et 1890, seulement 4 jeunes musulmans avaient obtenu le titre de bacheliers.

7) L'Aliénation

- Dans la folie de la conquête, les « fondements symboliques » du peuple algérien « sont frappés de non-existence ». Parmi ces fondements : la question du nom, de l'Etat Civil, le Système traditionnel Algérien étant essentiellement oral et fondé sur la filiation dans la lignée (***Karima Lazali**, « *Le Trauma Colonial* »).
- La loi du 23 mars 1882 relative à l'Etat Civil des indigènes musulmans coïncide avec la mise en place du « Code de l'Indigénat » adopté le 28 juin 1881 et imposé à l'ensemble des colonies françaises en 1887.
 - Effacement de la référence à la tribu et donc au père, qui correspond à l'effacement à l'ancrage qui installe, transcende les vivants et les situe les uns vis-à-vis des autres.
 - Pour Freud, « le nom d'un Homme est une partie constitutive capitale de sa personne, peut-être un morceau de son âme.
 - La destruction du Nom est bien le meurtre de la matière du symbolique par la loi Coloniale.
 - Les individus sont Re-nommés, A-nommés par l'administration, hors référence à leur généalogie, au risque que, dans une même famille, des descendants aient des patronymes différents, faisant des uns et des autres des étrangers à leur naissance et donc de potentiels sujets à l'inceste par la voie du mariage.
 - Désaisissement total du Soi, source de dépersonnalisation incessante des algériens, dans leur langue, dans leur Histoire, et dans leur religion.
- Aliénation : (selon***Frantz Fanon**)
 - Pour l'Ecole de Psychiatrie d'Alger (ethno-psychiatrie coloniale), le Professeur Antoine Porot souligne : « hâbleur, menteur, voleur et fainéant, le Nord-Africain musulman se définit comme un débile hystérique sujet à des impulsions homicides imprévisibles. »
 - Les algériens de métropole sont taxés d'être porteurs du « syndrome nord-africain ».
 - Pour Frantz Fanon, c'est la colonisation qui entraîne une dépersonnalisation qui fait de l'Homme colonisé un être « infantilisé, opprimé, rejeté, déshumanisé, acculturé, aliéné... »
 - Frantz Fanon et son équipe de l'hôpital psychiatrique de Joinville, réussirent à adapter aux patients musulmans une nouvelle thérapie institutionnelle : la social-thérapie, avec par exemple la création d'un café Maure, la célébration des fêtes musulmanes, l'interprétation des rêves et des pratiques magiques, mise en avant des thérapies traditionnelles face à la maladie mentale.
 - Ici, un extrait de la lettre de démission de Frantz Fanon adressée en 1956 au ministre résident, Gouverneur Général d'Algérie : « La folie est l'un des moyens qu'a l'Homme de

perdre sa liberté. Et je puis dire que, placé à cette intersection, j'ai mesuré avec effroi l'ampleur de l'aliénation des habitants de ce pays. Si la psychiatrie est la technique médicale qui se propose de permettre à l'Homme de ne plus être étranger à son environnement, je me dois d'affirmer que l'Arabe, aliéné permanent dans son pays, vit dans un état de dépersonnalisation absolue. Le statut de l'Algérien ? Une dépersonnalisation Systématique. »

Cette lettre a provoqué l'expulsion immédiate d'Algérie de Frantz Fanon.

8) Eclatement de la structure traditionnelle clanique (*Pierre Bourdieu)

- Le Khammès ne trouvant plus avantage, préfère le salariat, un rapport impersonnel entre la Capital et le Travail.
- L'ouvrier devient une personne inconnue de l'ancienne Société, et il s'affranchit de sa famille ou de sa tribu.
- On assiste à :
 - un bouleversement complet des hiérarchies traditionnelles, et une désagrégation des structures économiques et sociales traditionnelles.
 - l'émigration de prolétaires sans ressources et sans racines vers les villes.
 - la destruction de l'unité économique de la famille
 - l'affaiblissement des solidarités anciennes et des contraintes collectives : l'individu jadis ne vivait que pour et par le clan.
 - l'essor de l'individu et de l'Individualisme Economique qui font éclater les Cadres Communautaires
 - la constitution d'un immense sous-prolétariat privé des protections que les traditions séculaires et les réseaux de solidarité assuraient aux Khemmas, par exemple.
- La Société Européenne est une « minorité majoritaire » qui vit entre-soi dans les quartiers européens des villes et trouve une presse coloniale et raciste complaisante, justification de son ignorance, de son indifférence à l'égard des drames, de la misère, et des révoltes des Algériens.
- La Société Coloniale fonctionne comme un Système de **Castes** composées de **2 « communautés » juxtaposées et distinctes.**
- A mesure que les Européens s'éloignent des Algériens, ils s'éloignent de la France « Idéale » dont les valeurs apparaissent radicalement opposées à la logique de l'Ordre Colonial, et aussi des Français de France, toujours suspects de libéralisme, et jouant le rôle de boucs émissaires.
- **L'esprit de Caste étouffe la Conscience de classe** comme le montre l'attitude du petit peuple européen.
- **Le système de Castes a effacé la lutte des classes qui est hors classe.**
- Mais le Système colonial ne peut fonctionner que si la Société Dominée, c'est-à-dire les algériens, assume « **l'essence** » négative que la Société dominante, c'est-à-dire les Européens, lui propose comme DESTIN.
- Comme les dominés, c'est-à-dire les algériens, n'assument pas, n'acceptent pas et résistent, **à mesure que le Système Colonial gagne en logique, il perd en Existence. A mesure que le Système Colonial tend à se réaliser pleinement, il tend à préparer, dans la réalité des faits, sa propre disparition.**
- Se met en place, pour les algériens, une recherche de nouvelles solidarités :
 - syndicales : lutte des classes
 - politiques : affiliation à des Partis
 - Idée Nationale : La OUMMA
 - Mouvement National : 1926 ; naissance de **l'Etoile Nord Africaine (ENA)**, avec

l'émergence d'un **grand dirigeant nationaliste** prônant l'**indépendance de l'Algérie**,
Messali Hadj.

Epilogue

Retenons et méditons ces mots de La Tribu des **Hachem** qui disait en 1841 à **Bugeaud** : « **Cette terre est le Pays des Arabes. Vous n'y êtes que des hôtes passagers. Y resteriez-vous 300 ans comme les turcs, il faudra que vous en sortiez !** »